



PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT



Le Lycée d'Ondes est situé dans un cadre agréable à 3 km de Grenade sur Garonne et à 25 km au Nord de Toulouse.

Etablissement à taille humaine (300 élèves environ), le Lycée accueille des élèves et étudiants de la 3^{ème} au BTS.



Restauration

Self-service assuré par un personnel qualifié : plats élaborés sur place.

Montant de la pension

Internat : 1566 € Demi-pension : 550 €



Internat

Chambres de 2 à 4 lits pour les élèves.

Les **étudiants** ne sont pas logés. L'établissement offre la possibilité à certains étudiants en échange d'heures de surveillance d'être hébergés en chambre d'hôtes (maîtres au pair).

Transports scolaires

Le Lycée d'Ondes est desservi par les transports scolaires.

Selon les départements : prise en charge totale ou partielle des frais de transport, bus et SNCF (consulter le site internet de votre Conseil Départemental).

Pour les **demi-pensionnaires** : lignes quotidiennes

Pour les **pensionnaires** : ligne hebdomadaire depuis la Gare routière de Toulouse.



Santé et Environnement

Une infirmière diplômée d'Etat,
Une politique de prévention (actions de sensibilisation sur les pratiques à risques, formation à la sécurité en milieu professionnel),
Une politique d'éducation au développement durable.

Aides aux familles

Bourses nationales :

Pour les lycéens : un dossier est joint au dossier d'inscription.

Pour les étudiants : faire une demande de bourse et de logement **CROUS** du 15 janvier au 31 mai 2019 à travers la procédure du **Dossier Social Etudiant (DES)** sur le portail messervices.etudiant.gouv.fr.

Fonds Social Lycéen : Aide du Ministère de l'Agriculture (sous réserve de crédits) : demande à formuler à l'établissement
« Carte Jeune » du Conseil Régional :

Des aides modulées sont proposées par le Conseil Régional : voir le site : www.cartejeune.laregion.fr

Aide à la Restauration – Conseil Régional – demande à formuler auprès du secrétariat de l'établissement.



VIE DANS L'ETABLISSEMENT

- ▣ **Travail personnel** (études dirigées dans le cadre de l'accompagnement personnalisé, soutien aux élèves en difficulté, Centre de Documentation et de Ressources, études obligatoires selon les classes, ...),
- ▣ **Contrat de vie négocié avec les jeunes** dans le cadre du conseil des délégués élèves,
- ▣ **Une association gérée par les lycéens, étudiants, stagiaires et apprentis**, l'ALESA, qui a pour objectif de permettre aux apprenants de participer à l'animation péri-scolaire et de développer ainsi l'apprentissage de l'autonomie et de contribuer à l'éducation à la citoyenneté,
- ▣ **Activités socio-éducatives** : Foyer, Ping-pong, Salle de télévision, Atelier photographique, Club musique, etc.,
- ▣ **Activités sportives** : Football, Basket ball, Hand ball, Volley ball, Tennis, Musculation
Pratiques loisirs et compétitions (UNSS : sport scolaire),
- ▣ **Animation socioculturelle** : Soirées à thèmes, Sorties cinéma, Sorties théâtre,
- ▣ **Section sportive Rugby** : participation aux championnats UNSS Rugby ainsi qu'au Championnat de France des lycées agricoles

UNE ORGANISATION PEDAGOGIQUE ORIGINALE

- ▣ **Des méthodes d'acquisition du savoir variées** : projets technologiques, stages collectifs, visites d'entreprises et organismes, ateliers pédagogiques, stages en entreprise, voyages d'étude,
- ▣ **Un suivi personnalisé** mis en place par les équipes pédagogiques et éducatives en collaboration avec les familles pour un meilleur suivi de la scolarité,
- ▣ **Un travail sur le projet personnel de l'élève** afin de faciliter l'insertion scolaire sociale et professionnelle (soutien méthodologique, écoute, apprentissage de l'autonomie, sensibilisation à la notion de responsabilité),
- ▣ **Un accompagnement individuel et collectif sur l'orientation** qui tient compte des parcours de formation à chaque niveau de la scolarité,
- ▣ **Des situations d'apprentissage** concrètes grandeur nature sur l'exploitation pour les filières professionnelles et technologiques,
- ▣ **Participation à des voyages et échanges** avec d'autres pays européens.





TROISIEME DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE



PUBLIC CONCERNE

Cette filière s'adresse à des élèves :

- ⇒ attirés par des **enseignements concrets** intégrant des modules de découverte de la vie professionnelle et des métiers
- ⇒ souhaitant bénéficier d'une **pédagogie adaptée et diversifiée**
- ⇒ désireux d'obtenir le Diplôme National du Brevet et de préparer leur orientation professionnelle

ADMISSION

- ⇒ Après une classe de Quatrième et sur examen du dossier scolaire
- ⇒ Les familles prennent contact avec l'établissement d'Ondes pour demander un dossier d'inscription.

CONTENU DE LA FORMATION

ENSEIGNEMENT GENERAL	HORAIRE HEBDOMADAIRE	ENSEIGNEMENT PRATIQUE INTERDISCIPLINAIRE (EPI)
Français	3,5 h	Enseignements qui permettent de travailler sur des projets concrets 7 h (dont 3 h 30 de pluridisciplinarité) sur les thèmes : <ul style="list-style-type: none">📁 l'animal📁 les végétaux📁 les matériaux
LV (anglais ou espagnol)	2 h	
Histoire Géographie - Enseignement moral et civique (EMC)	2,5 h	
Mathématiques	3 h	
Education Physique et Sportive	3 h	
Education socioculturelle	2 h	
Technologies de l'informatique et du multimédia	1 h	
Biologie Ecologie	1,5 h	
Physique Chimie	1,5 h	
Accompagnement personnalisé	2 h	
Remise à niveau	1 h	

- ⇒ 2 semaines de stage individuel « découverte professionnelle en entreprises ou organismes »
- ⇒ journées thématiques sur : l'éducation à la santé et à la sexualité, l'adolescence, divers projets
- ⇒ journées d'accueil

EVALUATION - EXAMEN

A la fin de la classe de Troisième, l'élève présente le diplôme National du Brevet

POURSUITE D'ETUDES

A l'issue de la classe de Troisième, l'élève pourra, avec avis favorable du Conseil Régional :

- ⇒ **choisir une classe de Seconde Professionnelle pour préparer un Baccalauréat Professionnel en 3 ans**
- ⇒ **Choisir de préparer un CAP ou un CAPA**
- ⇒ **Choisir une classe de Seconde Générale et Technologique (exceptionnellement)**
du Conseil de Classe et lorsque l'élève a atteint un très bon niveau en enseignement général



Seconde Générale et Technologique



PUBLIC CONCERNE

Cette classe accueille les élèves :

- ⇒ **souhaitant préparer un baccalauréat général ou technologique.**
- ⇒ **intéressés par l'écologie, l'agronomie, l'environnement, le développement durable.**
- ⇒ **désirant éventuellement poursuivre des études à caractère scientifique, biologique, agronomique.**

ADMISSION

Après une classe de troisième **sur avis favorable** du conseil de classe la procédure d'affectation académique.

CONTENU DE LA FORMATION

Tronc commun identique pour toutes les classes de 2 nd e GT	
Education physique et sportive	2 h 00
Enseignement moral et civique	0 h 30
Français	4 h 00
Histoire Géographie	3 h 00
Langues vivantes 1 et 2 (Anglais, Espagnol)	5 h 30
Mathématiques	4 h 00
Physique Chimie	3 h 00
Sciences économiques et sociales	1 h 30
Sciences et vie de la Terre	1 h 30
Sciences numériques et technologie	1 h 30
Accompagnement personnalisé (soutien, orientation)	2 h 00
Heures de vie de classe	9 h / an

Enseignement optionnel général : « Ecologie, agronomie, territoire et développement durable » (EATDD)	3 h 00
---	--------

Enseignements optionnels technologiques : hippologie-équitation ou Rugby	3 h 00
---	--------

Ces enseignements optionnels technologiques peuvent être poursuivis en baccalauréat STAV à Ondes et donnent lieu à une évaluation prise en compte sous forme d'épreuve optionnelle pour la délivrance du baccalauréat.

Points forts de la formation : des sorties sur le terrain, un voyage d'étude, un travail en petits groupes en accompagnement personnalisé, un suivi personnalisé pour l'orientation, la préparation à des exposés oraux.

POURSUITE D'ETUDES

Toutes les classes de Première de Baccalauréat Général et Technologique sont accessibles après une classe de Seconde GT sur avis du conseil de classe.

Le LEGTA d'Ondes propose le Baccalauréat Technologique STAV (Sciences et Technologies de l'Agronomie et du Vivant)

Une classe de 1^{ère} Bac Pro est également accessible en cas de réorientation et après avis favorable du conseil de classe.



SECONDE PROFESSIONNELLE NJPF « Nature – Jardins – Paysage – Forêts » Première année du Baccalauréat Professionnel 3 ans « Aménagements Paysagers »

PUBLIC CONCERNE

Cette filière s'adresse à des élèves :

- ⇒ attirés par un enseignement concret, qui aiment travailler en extérieur et réaliser des chantiers en lien avec le végétal.
- ⇒ souhaitant acquérir un début de professionnalisation en aménagements paysagers afin d'obtenir un Baccalauréat Professionnel.

ADMISSION

⇒ Après une classe de Troisième et via la procédure d'affectation académique

CONTENU DE LA FORMATION

⇒ Une année de formation comprenant de l'enseignement général et de l'enseignement professionnel, complétés par 5 semaines de stage en milieu professionnel (dont 3 prises sur la scolarité) :

ENSEIGNEMENT GENERAL	HORAIRE HEBDO.	ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL	
Français	2 h	Contexte des chantiers d'aménagement Aménagement (1,5 h) Biologie (1,5 h)	3 h
Education socioculturelle	1 h		
Histoire Géographie	1 h	Travail sur le chantier, opération d'entretien et utilisation des matériels Aménagement (1,5 h) Agroéquipement (2 h)	3,5 h
Sciences économiques	1 h		
LV (anglais ou espagnol)	2 h	Spécialisation professionnelle Travaux des Aménagements Paysagers	4 h
Education Physique et Sportive	2 h		
Biologie	2 h		
Mathématiques	2 h		
Physique Chimie	1 h		
Informatique	1 h		
EIE : Enseignement à l'Initiative de l'Etablissement : enseignement concret sur une thématique définie tous les ans			3 h
Enseignement facultatif : Rugby			

Des séquences pluridisciplinaires, des travaux pratiques encadrés, un chantier école et 1 semaine de stage collectif « Education à la santé et au développement durable » rendent la formation plus concrète.

La Seconde Professionnelle permet l'obtention du **BEPA Travaux Paysagers** délivré en contrôle continu. Il sera validé en fin de 1^{ère} baccalauréat professionnel « Aménagements Paysagers ».

POURSUITE D'ETUDES

A l'issue de la classe de Seconde Professionnelle, l'élève pourra :

- **choisir une classe de Première de Bac. Pro. « Aménagements Paysagers »** ou dans une autre option après obtention d'une dérogation
- **rejoindre une deuxième année de CAP ou de CAPA**

PREMIERE ET TERMINALE DU BACCALAUREAT PROFESSIONNEL EN 3 ANS



ADMISSION

- ⇒ Après une classe de Seconde Professionnelle « Nature – Jardins – Parcs – Forêts » ou d'un autre champ professionnel
- ⇒ Après une classe de Seconde Générale et Technologique

CONTENU DE LA FORMATION

Deux années de formation qui se partagent entre de l'enseignement général et de l'enseignement professionnel et complétées par 14 semaines de stage (1^{ère} année : 11 sem. – 2^{ème} année : 3 sem.)

ENSEIGNEMENT GENERAL	HORAIRE HEB.	MODULES PROFESSIONNELS : 658 H
Français	2 h	MP1 : Dimensions écologiques, économiques et culturelles des aménagements paysagers
Documentation	0,5 h	MP2 : Dimensions organisationnelles et économiques des chantiers d'aménagements paysagers
LV (anglais ou espagnol)	1,75 h	MP3 : Mise en place et entretien de la végétation des aménagements paysagers
Histoire Géographie	1,5 h	MP4 : Mise en place et entretien des infrastructures et des constructions des aménagements paysagers
Education Socioculturelle	1,5 h	MP5 : Choix, préparation à la mise en œuvre et maintenance des équipements utilisés pour les aménagements paysagers
EPS	2 h	MAP : Module d'Adaptation Professionnelle : « Gestion des déchets » ou « Réaliser ou entretenir un aménagement paysager avec une certaine valeur patrimoniale »
Biologie	1,25 h	
Mathématiques	2 h	
Physique Chimie	1,25 h	
Informatique	0,5 h	
Enseignement facultatif : Rugby		

Des séquences pluridisciplinaires, des travaux pratiques encadrés, un chantier école ainsi qu'une formation au Brevet de Secourisme Sauveteur au Travail rendent la formation plus concrète

EXAMEN

Contrôle en cours de formation (CCF) et examen en fin de Terminale (4 épreuves)

DEBOUCHES ET POURSUITE D'ETUDES

Les titulaires du Baccalauréat Professionnel peuvent :

- ⇒ s'orienter vers **le marché de l'emploi** :
 - . dans le secteur privé : dans des entreprises paysagistes (création d'aménagements paysagers ; travaux de végétalisation ; travaux d'entretien d'espaces verts
 - . en secteur public et collectivités territoriales : services d'espaces verts en charge de la gestion d'espaces urbains : places, squares, espaces sportifs, voiries.
- ⇒ préparer un **certificat de spécialisation**
- ⇒ **poursuivre les études en Brevet de Technicien Supérieur Agricole (BTSA)**



SECONDE PROFESSIONNELLE

« Maintenance des Matériels »

Première année

du Baccalauréat Professionnel en 3 ans

« Maintenance des matériels »



PUBLIC CONCERNE

Cette filière s'adresse à des élèves :

- ⇒ attirés par un enseignement concret, et intéressés par la mécanique, la conduite et la mise au point d'engins agricoles ou de travaux publics
- ⇒ souhaitant acquérir un début de professionnalisation dans la maintenance, le développement et la distribution des matériels.

ADMISSION

⇒ Après une classe de Troisième et via la procédure d'affectation académique

CONTENU DE LA FORMATION

⇒ Un enseignement hebdomadaire comprenant de l'enseignement général et de l'enseignement professionnel, complétés par 10 semaines de stage en milieu professionnel

ENSEIGNEMENT GENERAL	HORAIRE HEBDOMADAIRE	ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL	HORAIRE HEBDOMADAIRE
Français	2h		
Education socioculturelle	1h	Etude des moteurs	
Histoire Géographie	2h		
Sciences économiques	1,5h	Travail du fer	
LV (anglais ou espagnol)	2h		11,5h
Education physique et sportive	2h	Hydraulique	
Mathématiques	1,5h	Electricité	
Sciences Physiques	2h		
Prévention Santé Environnement	1h		

Des séquences pluridisciplinaires et des travaux pratiques rendent la formation plus concrète.

La Seconde professionnelle permet l'obtention du **CAP Maintenance des Matériels** délivré en contrôle continu. Il sera validé en fin de la première année du Baccalauréat Professionnel.

POURSUITE D'ETUDES

A l'issue de la classe de Seconde Professionnelle, l'élève pourra :

- **choisir une classe de Première de Bac. Pro. « Maintenance des matériels »** ou dans une autre option après obtention d'une dérogation
- **rejoindre une deuxième année de CAP ou de CAPA**

PREMIERE ET TERMINALE DU BACCALAUREAT PROFESSIONNEL EN 3 ANS « Maintenance des Matériels »



ADMISSION

- ⇒ Après une classe de Seconde Professionnelle « Maintenance des Matériels » ou d'un autre champ professionnel
- ⇒ Après une classe de Seconde Générale et Technologique

CONTENU DE LA FORMATION

Deux années de formation qui se partagent entre de l'enseignement général et de l'enseignement professionnel et complétées par 12 semaines de stage

ENSEIGNEMENT GENERAL	HORAIRE HEBDOMADAIRE	ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL	HORAIRE HEBDOMADAIRE
Français	2,5h	Option A « Matériels Agricoles » Option B « Matériels de construction et de manutention »	12h
LV (anglais ou espagnol)	2h		
Histoire géographie	2h		
Education socioculturelle	1,25h		
Education physique et sportive	3h		
Mathématiques	2h		
Sciences Physiques	2h		
Informatique	1h		
Economie	1,75h		
Prévention Santé Environnement	2h		
Enseignement facultatif Rugby			

Des séquences pluridisciplinaires, des travaux pratiques ainsi qu'une formation au Brevet de Secourisme Sauveteur du Travail rendent la formation plus concrète.

DEBOUCHES ET POURSUITE D'ETUDES

Les titulaires du baccalauréat professionnel peuvent :

- ⇒ S'orienter vers **le marché de l'emploi** : Construction, distribution, maintenance des matériels
- ⇒ Préparer **un certificat de spécialisation**
- ⇒ **Poursuivre les études en Brevet de Technicien Supérieur (BTS)**

EXAMEN

Contrôle en cours de formation (CCF) et examen en fin de Terminale (4 épreuves)



Baccalauréat Technologique STAV

« Sciences et Technologies de l'Agronomie et du Vivant »



PUBLIC CONCERNE

Cette filière accueille des élèves voulant acquérir des connaissances et des pratiques scientifiques et technologiques, culturelles, économiques et sociales dans les domaines : - des sciences du vivant - de l'aménagement de l'espace - de la biologie et de l'alimentation - de l'agroéquipement - de l'écologie et la protection de l'environnement - de l'animation des territoires

ADMISSION

Après une classe de **Seconde Générale et Technologique sur avis favorable** du conseil de classe et via la procédure d'affectation académique : AFFELNET.

OBJECTIFS – CONTENU DE LA FORMATION

Le Baccalauréat Technologique STAV prépare à la poursuite d'études dans les cycles de l'enseignement supérieur court et long.

La formation s'articule autour de matières générales, scientifiques et technologiques et permet d'acquérir des outils méthodologiques adaptés à la poursuite d'études.

MATIERES OBLIGATOIRES	Heures hebdomadaires	
Enseignement commun		
Français	3 h 30 (1 ^{ère})	
Philosophie	2 h (Term)	
Education Socioculturelle	1 h	
Histoire – géographie et enseignement moral et civique	2 h 00	
Langues Vivantes obligatoires : anglais – espagnol	3 h 30	
Education Physique et Sportive	2 h	
Mathématiques	3 h	
Technologies de l'informatique et du multimédia	0 h 30	
Heures de vie de classe	10 h annuelles	
Accompagnement personnalisé (dont travail sur l'orientation)	62 h annuelles	
Enseignement de spécialité		
	1 ^{ère}	term
Gestion des ressources et de l'alimentation (Biologie-écologie - STA – Physique chimie - STE) (*)	6 h 45	6 h 45
Territoires et société (SESG – ESC)	2 h 30	
Technologie Aménagement ou Production	3 h 00	
Territoire et technologie Aménagement ou Production et SESG		4 h 30
Enseignements de pluridisciplinarité		
	2 h 30	
Enseignements optionnels (Hippologie/équitation, Rugby)		
	3 h 00	

(*) : STA : Sciences et technologie agronomiques
 STE : sciences et technologies des équipements

Les séquences pluridisciplinaires permettent d'effectuer des visites et de suivre des projets et rendent donc l'enseignement plus concret.

STAGES :

Pendant leur formation, les élèves suivent 8 semaines de stage :

⇒ **Des stages collectifs** : étude du milieu, d'un territoire, d'une procédure de développement local, éducation à la santé, visites, ...

⇒ **Des stages individuels (5 semaines) en entreprise ou organisme choisi(e)** d'après l'EIL suivi, support du dossier technologique présenté à l'examen.

EVALUATION - EXAMEN

DELIVRANCE DU DIPLOME

40 % : Contrôle en cours de formation (CCF) - Les épreuves sont réparties sur les deux ans et mises en œuvre par les enseignants ayant réalisé la formation.

60 % : Examen terminal

EPREUVES DE L'EXAMEN

- . Epreuves anticipées (écrite et orale) : Français
- . Epreuves finales : Philosophie
 - Epreuve orale terminale
 - Epreuves de spécialité (1 et 2)

POURSUITE D'ETUDES

Le Baccalauréat Technologique STAV vise essentiellement la poursuite d'études vers :

⇒ **Les formations BTS préparées dans l'enseignement agricole** : BTS production (Génie des équipements agricoles, technologie végétale, production animale, ...) ou aménagement (gestion et animation de la nature, maîtrise de l'eau, aménagements paysagers) ou transformation (agroalimentaire, biotechnologie) ou commercialisation et services, ...

⇒ **Les BTS ou DUT préparés par l'Education Nationale.**

Il permet aussi d'accéder pour **les meilleurs élèves** :

- . aux **classes préparatoires** aux écoles d'ingénieurs des sciences et techniques du Ministère de l'Agriculture
- . et aux **études universitaires.**

Il permet aussi d'acquérir **la capacité professionnelle agricole.**



BREVET DE TECHNICIEN SUPERIEUR GDEA

« Génie des Equipements Agricoles »



PUBLIC CONCERNE

Cette formation s'adresse à des jeunes

- ⇒ intéressés par un emploi de cadre intermédiaire en agroéquipement
- ⇒ motivés par une formation permettant d'acquérir des connaissances et compétences techniques élevées dans le domaine des équipements agricoles au sens large.

ADMISSION

Procédure Parcoursup : inscription obligatoire sur le site du 22 Janvier au 14 Mars 2019

Condition d'admission :

- ⇒ Baccalauréat scientifique
- ⇒ Baccalauréat technologique : STAV - STI
- ⇒ Baccalauréats professionnels

OBJECTIFS – CONTENU DE LA FORMATION

ARCHITECTURE DE LA FORMATION SUR DEUX ANS :

	Horaire/an	Horaire/sem.
Projet personnel et professionnel de formation		
M 11 – accompagnement au projet personnel et professionnel	87 h	1,5 h
Domaine commun (à l'ensemble des BTS Agricoles)		
M 21 – Organisation économique, sociale et juridique	87 h	1,5 h
M 22 – Techniques d'expression, de communication, d'animation et de documentation	174 h	3 h
M 23 – Langue vivante	116 h	2 h
M 31 – Education Physique et sportive	87 h	1,5 h
Domaine professionnel		
M 41 – Traitement des données	72.5 h	1,5 h
M 42 – Technologies de l'information et du multimédia	43.5 h	1 h
Connaissances scientifiques, économiques, techniques réglementaires sociales et culturelles, liées au secteur professionnel		
M 51 – Economie et gestion des agroéquipements	87 h	1,5 h
M 52 – Techniques commerciales liées aux agroéquipements	43.5	1 h
M 53 – Langue étrangère appliquée au secteur des agroéquipements	58 h	1 h
M 54 – Sciences agronomiques et agroéquipements	101.5 h	2 h
M 55 – Approche scientifique des systèmes techniques en agroéquipements	246.5 h	4 h
M 56 – Outils graphiques et langage du technicien	87 h	1,5 h
M 57 – Mise en œuvre et maintenance des agroéquipements	101.5 h	2 h
M 58 – Connaissance des agroéquipements	87 h	1,5 h
Activités pluridisciplinaires du domaine professionnel		
M 71 – Module d'initiative locale : Elaboration de machines	87 h	1,5 h

La formation s'appuie sur :

- ⇒ 14 semaines de stage dans les entreprises du secteur des agroéquipements (constructeurs, concessionnaires, exploitations agricoles, Fédérations CUMA, Chambres d'Agriculture)
- ⇒ la participation à des Salons (Innov-Agri, SIMA)
- ⇒ des travaux pratiques
- ⇒ de nombreuses visites de salons et d'entreprises
- ⇒ un voyage à l'étranger

EVALUATION - EXAMEN

Diplôme national délivré pour 50 % en contrôles en cours de formation et 50 % en épreuves terminales

POURSUITE D'ETUDES

- ⇒ Certificats de spécialisation dans des secteurs complémentaires
- ⇒ Licences Professionnelles
- ⇒ BTS dans une autre spécialité en 1 an
- ⇒ Classes préparatoires post BTS préparant aux écoles d'ingénieur des techniques agricoles
- ⇒ Ecole supérieure agricole privée

DEBOUCHES

Cette formation permet une **excellente insertion professionnelle et une gamme variée d'emplois** dans le secteur des agroéquipements, du machinisme, des matériels de l'aménagement des espaces ruraux et périurbains, tels que :

- ⇒ Technicien de bureau d'études (construction)
- ⇒ Chef d'atelier en concession
- ⇒ Responsable produit chez un constructeur – importateur
- ⇒ Conseiller en Agroéquipement
- ⇒ Responsable d'une exploitation agricole ou d'une entreprise
- ⇒ Technico-commercial
- ⇒ Inspecteur technique

Informations concernant les bourses sur critères sociaux :

Les étudiants peuvent faire une demande de bourse et de logement CROUS du 15 janvier au 31 mai 2019 à travers la procédure du Dossier Social Etudiant (DES) sur le portail messervices.etudiant.gouv.fr.